

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy
Membres présents : MME. Véronique Autexier,
MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Bruno Renon, Jean-Jacques Raboisson,
Membre excusé : M. Alain Vedrenne,
Membre absent et non excusé : Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District).

Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités,
- Civilités,
- Agenda et information de l'animateur.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Organisation des Coupes départementales Seniors et CR7,
- 2 : Rencontre avec les clubs CR7.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse Alain Vedrenne qui lui a fait part de son absence.

Formalités : Le PV N° 6 de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 28/08/2024 est approuvé sans modification. [Liens](#)

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Un second échange téléphonique a été réalisé avec le directeur des services techniques de ville du Gond-Pontouvre quant aux installations de la ville partagées par les clubs AC GOND-PONTOUVRE et GSF PORTUGAIS. Celui-ci organise une réunion avec les présidents des 2 clubs.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Organisation des Coupes départementales Seniors et CR 7

COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE MAURICE BRACHET

33 équipes engagées : AS AIGRE, ALLIANCE FOOT 3B 2, ANGOULEME BEL AIR AS, ANGOULEME LEROY CS 2, BRIE AS, CHAMPNIERS ES 2, CHASSENEUIL 16 US, CHARENTE LIMOUSINE FC 2, COGNAC FOOTBALL UA 2, CONFOLENTAIS FC, GOND PONTOUVRE GSFP, GRANDE CHAMPAGNE JS, JARNAC SPORTS 2, LA COURONNE CO 2, LA ROCHE RIVIERES FC 2, LESSAC US, LINARS ES 2, MERPINS AS, MONTBRON USA, MORNAC ES, NERSAC FC, PUYMOYEN AS 2, ROULLET FC , RUELLE OFC, RUFFECOIS STADE 2, SIREUIL JS 2, SOYAUX AS, ST BRICE 16 AL, ST MICHE CS, ST SEVERIN PALLUAUD, AS ST YRIEIX 16 2, ST HILAIRE FC, VERDILLE USA.

1^{er} Tour : 1 rencontre avec 2 clubs donnant 1 vainqueur,

2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 1 vainqueur du 1^{er} tour et 31 exempts (A) donnant 16 Vainqueurs,

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE JACKY DEBRIS

60 équipes engagées : ASC MA, ABZAC US, AGRIS SC, ANAIS US, AUBETERRE FC, BERNEUIL SALLES, BOUEX US, BRIGUEUIL FC, CFC, CHABANAIS FC, CHAMPAGNE MOUTON US,

CHANTILLAC US, CHATEAUBERNARD SL, CHATEAUNEUF US, CLAIX AS, CS CHASSORS, ES ARS, ELAN CHARENTAIS ES, ENT FOOT 16, ETAGNAC US, FC ST CYBARDEAUX, FC GENAC MARCILLAC GOURVILLE, FC FONTENILLE, FLEAC ES, FONTAFIE FC, GARAT SERS VOUZAN JS, GENTE LA, GOND PONTOUVRE AC, HAUTE CHARENTE FC, ISLE D'ESPAGNAC FCC, JSE, LSC FEULLADE, LUXE CO, MANSLE COQS ROUGES, MONTIGNAC ES, MONTMOREAU AJ, MOSNAC AS, NANTEUIL VERTEUIL E, NERCILLAC REPARSAC E, OFC, ROUILLAC FC, SALLES D'ANGLES AS, SAULGOND ASC, ST AMANT DE BOIXE FC, ST ANGEAU FC, SC CLAUD SC, ST FRAIGNE FC, ST MAURICE MANOT ANSAC, ST AULAIS CHALLIGNAC, ST MARTIN US, ST MEME CA, SUD CHARENTE FC, TAIZE AIZY LES ADJOTS, TAPONNAT US, US BALZAC, US BANDIAT FOOT, VARS 16 AS, VILLEBOIS HAUTE BOEME, VILLEFAGNAN EFC, VOEUIL AS.

1^{er} Tour : 28 rencontres avec 56 clubs donnant 28 vainqueurs,

2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 28 vainqueurs du 1^{er} tour et 4 exempts (A) donnant 16 vainqueurs,

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE – TROPHEE PIERRE LABONNE

63 équipes engagées : AGRIS SC 2, AIGRE AS 2, ALLIAN CE FOOT 3B 3, ANAIS US 2, ANGOULEME BASSEAU JS 2, ANGOULEME BEL AIR AS 2, AUBETERRE FC 2, BERNEUIL SALLES 2, BOUEX US 2, BRIE AS 2, CFC 2, CHABANAIS FC 2, CHAMPANIERS ES 3, CHASSENEUIL US 2, CHATEAUBERNARD SL 2, CHATEAUNEUF 16 US 2, CHARENTE LIMOUSINE FC 3, CLAIX AS 2, CONFOLENTAIS FC 3, ELAN CHARENTAIS ES 2, FLEAC ES 2, FONTAFIE FC 2, GARAT SERS VOUZAN JS 2, GENTE LA 2, GOND PONTOUVRE AC 2, GOND PONTOUVRE GSFP 2, GRANDE CHAMPAGNE JS 2, HAUTE CHARENTE FC 2, ISLE D'ESPAGNAC FCC 2, JARNAC SPORTS 3, LA COURONNE CO 2, LA ROCHE RIVIERES FC 3, LESSAC US 2, LINARS ES 3, MANSLE COQS ROUGES 2, MONTBRON USA 2, MONTIGNAC 16 ES 2, MONTMOREAU AJ 2, MORNAC ES 2, MOUTHIERES SC 2, NERCILLAC REPARSAC E 2, NERSAC FC 2, PUYMOYEN AS 3, ROUILLAC FC 2, ROULLET FC 2, RUELLE OFC 3, RUFFEC STADE 3, SIREUIL JS 3, SOYAux AS 2, ST ANGEAU CS 2, ST BRICE 16 AL 2, ST FRAIGNE FC 2, ST MICHEL CS 2, ST SEVERIN PALLUAUD 2, ST YRIEIX AS 3, ST HILAIRE FC 2, ST MARTIN US 2, SUD CHARENTE FC 2, TAIZE AIZY LES ADJOTS 2, US BANDIAT FOOT 2, VERDILLE USA 2, VINDELLE ASFC 2, VOEUIL AS 2.

1^{er} Tour : 31 rencontres avec 62 clubs donnant 31 vainqueurs,

2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 31 vainqueurs du 1^{er} tour et 1 exempt (A) donnant 16 vainqueurs,

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

COUPE CR7

44 équipes engagées : ABV, ANGOULEME LEROY CS 4, BOUEX US 3, CHABANAIS FC 3, CHAMPAGNE MOUTON US 2, CHASSENEUIL 16 US 4, CHATEAUNEUF 6 US 3, CONDEON REIGNAC, CS CHASSORS 2, ES ARS 2, ENTENTE FOOT 16 2, ETAGNAC US 2, FC GENAC GOURVILLE 2, FC FONTENILLE 2, FONTAFIE FC 3, GENTE LA 3, HAUTE CHARENTE FC 4, ISLE D'ESPAGNAC FCC 4, LA COURONNE CO 3, LA ROCHE RIVIERES FC 4, LINARS ES 4, LSC FEUILLADE 2, MERPINS AS 2, MORNAC ES 5, MOSNAC AS 2, MOUTHIERES SC 3, NERSAC FC 3, PUYMOYEN AS 4, SALLES D'ANGLES AS 2, ST AMANT DE BOIXE FC 2, SC ST CLAUD 2, ST MAURICE MANOT ANSAC 2, ST SEVERIN PALLUAUD 3, ST HILAIRE FC 3, ST MARTIN US 3, SUD CHARENTE FC 3, TAPONNAT US 2, US BALZAC 2, US BANDIAT FOOT 4, VERDILLE USA 4, VILLEBOIS HAUTE BOEME 2, VINDELLE ASFC 3.

1^{er} Tour : 12 rencontres avec 24 clubs donnant 12 vainqueurs,

2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 12 vainqueurs du 1^{er} tour et 20 exempts (A) donnant 16 vainqueurs,

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

2 – Organisation d'une réunion de rentrée avec les clubs engagés dans le championnat CR7 :

Le vendredi 13 septembre 2024, les clubs qui participent à cette compétition seront invités au siège du district pour une réunion d'information.

Le secrétariat du district informera les clubs via la messagerie sécurisée.

SUJET(S) « POUR INFORMATION »

Néant

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

1° - Etude des courriers reçus

- Courriel FC ST MAURICE MANOT, du 04/09/2024, Pris note,
- Courriel LA ROCHE RIVIERES FC TARDOIRE, du 04/09/2024, Pris note,
- Courriel SC MOUTHIERES, du 02/09/2024, Pris note,
- Courriel AS PUYMOYEN, du 03/09/2024, Pris note,
- Courriel FC CROUIN, DU 03/09/2024, Pris note.

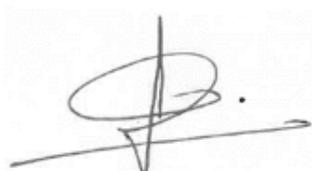
RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 04/09/2024

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°6 du 28/08/2024	Validée	Jean-Charles GUILGUEN	Immédiat
1	Organisation des coupes départementales Seniors et CR7	Validée	Jean-Charles GUILGUEN	Immédiat
2	Réunion avec les clubs CR7	Validée	Georges BERMEJO	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 11 septembre 2024 à 17h30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30

L'animateur,
Jean-Charles GUILGUEN



Le Secrétaire
Philippe BRANDY

